

CAP :

fin des petits
arrangements entre amis

La note N°213 de la DRCPN recadre les méthodes de gestion des officiers de police, ce dont se félicite le syndicat maison CFTD.

Curieux de la part d'une organisation qui s'est signalée dans le passé par des pratiques paritaires plus que co-gestionnaires.

L'Union des Officiers vous annonce une nouvelle victoire : les CAP "à la carte", c'est bientôt terminé.

Accès à la profession d'avocat : un gendarme "force le barreau"

la Cour d'appel de Riom a jugé qu'un gendarme OPJ pouvait demander son inscription au tableau de l'ordre des avocats au barreau de Clermont-Ferrand. Le décret organisant cette profession prévoit effectivement un accès à cette profession pour les fonctionnaires de catégorie A "ayant exercé en cette qualité des activités juridiques pendant huit ans au moins dans une administration ou un service public". L'ordre des avocats a formé un pourvoi en cassation.



NEGOCIATIONS : QUELLE CONFEDERATION VOUS DEFEND ?

Comme le rappellent nos collègues partisans du corps unique, les négociations actuelles sont menées par confédération. Mais reprenons les résultats des élections de 2014 et la représentativité au CTM.

QUESTION : De combien de sièges dispose la CFDT (SCSI) au CTM ? REPONSE : 1

QUESTION : De combien de sièges dispose FO (Union des Officiers) au CTM ? REPONSE : 6

Comment peut-on revendiquer qu'une confédération qui ne dispose que d'un siège et dont le syndicat d'officiers prône encore le corps unique puisse mieux vous défendre qu'une confédération 6 fois mieux représentée, dont le syndicat d'officiers présente depuis 4 ans le projet repris aujourd'hui par l'administration ?

QUESTION SUBSIDIAIRE : Mais pourquoi FO n'a-t-elle pas signé le premier projet PPCR ?

Car, pour FO, c'est l'ensemble des métiers de la fonction publique qui doit y gagner. Or, pour la catégorie C, le compte n'y est pas. Beaucoup reste à négocier et l'Union des officiers veillera à ce que les officiers soient enfin considérés comme de vrais cadres A et non pas des cadres au rabais comme certains semblent s'y résigner.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2014
Ministère de l'Intérieur

COMITE TECHNIQUE MINISTERIEL

[SCRUTIN FERMÉ] date de dernière mise à jour : 05/12/2014

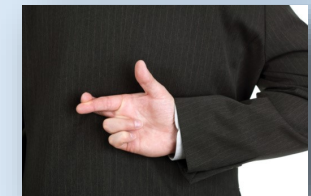
Organisations syndicales	Nb voix	%	Nb sièges
FSU INTERIEUR	587	0.84%	0
ALLIANCE FN-SNARATS-SAPAS/CM-SYNERGIE-SICP	3628	33.15%	6
CAP POLICE NATIONALE-FGAF	353	0.3%	0
FSM-FO	3750	31.99%	6
UNSA-FASMI	15171	12.52%	2
UGFF-CGT	3978	3.39%	0
FPIP EUROCCP	3028	3.35%	0
CFDT	11905	10.14%	1
SIO INTERIEUR	1131	0.96%	0
SAPNSC	415	0.35%	0
FRANCE POLICE	1111	0.95%	0
CFTC MI	1247	1.06%	0
Total	11741	100%	15

Bureaux de vote	727	Nombre d'inscrits	178281
Bureaux déposés	727	Nombre de votants	122181
Taux bureaux	100%	dont blancs ou nuls	497
		dont exprimés	117414
		Taux de participation	68.15%

DCSP - DCPAF : JE SIGNE ET JE CONTESTE :

Souvenez-vous, l'Union des officiers s'est élevée contre les projets de réforme de la DCSP et de la DCPAF allant même jusqu'à boycotter le CTM.

D'autres, malgré le flou évident des textes, ont voté « pour ». Aujourd'hui, l'un de ces syndicats, la CFDT-SCSI pour ne pas le nommer, communique par tract pour se plaindre de la réforme de la DCSP.



Le temps des amateurs est révolu, le temps des signatures « maison » devrait l'être également, car pendant ce temps ce sont les collègues sur le terrain qui paient la note.